



Pas de titre de propriété en guadeloupe

Par **Igourer**, le **14/08/2012** à **12:16**

Bonjour,
ma grand mère habite en guadeloupe et un terrain a été donné à ma mère. cependant aucun papier n' été fait à l'époque
comment ma mère peut elle faire pour avoir ce terrain en toute légalité.
merci pour votre réponse
cordialement